

L'association, avec Valérie Fraux :

Communiqué après le Conseil Municipal du 24 novembre 2021

Valérie Fraux, n'ayant pu assister à ce conseil pour raison médicale (hors Covid), ne s'est donc pas exprimée, mais avait communiqué 3 questions qu'elle pensait pouvoir aborder (voir www.pornichet-c-vous.org/CR_CM.html).

Les ports : La 1^e question relative au respect des conseillers municipaux qui apprennent des décisions municipales par la presse, comme pour le port : on aurait aimé un engagement plus ferme que « *désormais nous serons attentifs* » ! Question de décence républicaine ! L'échec de l'appel d'offres, déclaré infructueux, a été l'objet d'une critique virulente par M. Joubert de la procédure mise en œuvre, qui approuve néanmoins le projet lui-même. PCV avec Valérie Fraux avaient mis en doute le projet et demandé la communication des études environnementales, ce que le maire et M. Siguier ont refusé. Communiquées finalement sous la contrainte de la CADA*, elles soulignent les risques notamment d'ensablement et d'envasement : « *Ainsi il paraît raisonnable d'estimer la tendance moyenne à l'envasement du futur port à environ 20 000 m³/an....Avec les aménagements en l'état futur, les contraintes de cisaillement sur ces deux zones vont diminuer, et des envasements plus importants seront à prévoir* » (pp. 62-63 du rapport RA 200140 final - octobre 2020). En d'autres termes : on n'en sait rien ! On comprend mieux pourquoi le maire refuse encore de communiquer le cahier des charges de l'Appel d'Offres...

Rapport d'Orientation Budgétaire : « *Pour l'Equipe municipale, les engagements pris auprès des Pornichétins pour ce mandat seront tenus, grâce à des indicateurs financiers au beau fixe et à un rythme d'investissements qui s'accélère. C'est, en substance, ce qui ressort du nouveau Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)* » et aussi « *des recettes plus dynamiques que les dépenses* ». Avec un budget de fonctionnement de 23,7 Millions d'€ dont 6,5 Millions d'€ (27%) de capacité d'épargne : c'est effectivement une situation confortable et il n'était pas nécessaire d'augmenter les impôts locaux des pornichétins résidents secondaires (THRS : +1,05 Million d'€) pour investir dans le logement social. Sans aucun doute aurait-il fallu choisir d'autres priorités : la majorité est sensible aux projets « *tape à l'œil* » pour que « *Pornichet fasse son cinéma* », et néglige les dysfonctionnements quotidiens subis par les Pornichétins.

Logement des travailleurs : La convention entre Pornichet et St Nazaire pour le logement des travailleurs saisonniers fait écho au programme électoral de Pornichet-c'est-Vous (17. *Développer une solution d'hébergement pour les jeunes actifs permanents ou saisonniers.*) : « *Un hébergement pour les jeunes actifs. Elles peuvent être des priorités avant d'autres projets...* » (voir www.pornichet-c-vous.org/projet.html) Une prise de conscience de la majorité qui lui aura demandé 8 ans avant de prendre en considération cette question. Une question qui ne se limite pas à la seule activité touristique !

Préemption : On apprend au détour des décisions L2122-22 la préemption pour 468 000 € d'une parcelle avec maison dans le périmètre de l'OAP 33 « Les Paludiers », pour laquelle M. Beaurepaire a donné des orientations peu convaincantes, voire des explications embarrassées, lorsque Mme Robert lui a fait remarquer qu'une préemption devait être motivée. Gageons qu'elle s'inscrit dans une opération à moyen terme, dont on ne nous dit rien.

Préemption : c'était la 2^e question de V. Fraux au sujet de la possible préemption sur l'îlot Total : « ***La station Total n'est plus !*** *La station Total a été démolie et malgré les palissades qui clôturent le chantier, nous bénéficions actuellement des prémices d'une ouverture du cœur de ville vers les ports. Notre vision a changé, peut-être également la vôtre, Monsieur le Maire ? Cette nouvelle situation aura-t-elle fait évoluer le devenir de ce site ? Il est*

encore temps de changer d'avis ! Avez-vous demandé au Service des Domaines une évaluation chiffrée d'une possible préemption, ou bien maintenez-vous votre refus a priori de préempter, refusant ainsi d'offrir aux futures générations de Pornichétins la dernière possibilité d'ouverture du « cœur de ville » vers les ports ? Je vous rappelle notre proposition d'échange de parcelles pour réduire le coût de préemption, et de construction d'immeuble parfaitement compatible avec la définition de l'OAP 28 « Rond Point de l'Europe ». Peut-être aura-t-on une réponse précise lors du prochain Conseil Municipal. En attendant, les Pornichétins ne sont pas forcément conscients du projet de fermeture bétonnée de cette communication entre le cœur de ville et les ports.

La qualité de vie à Pornichet

3^e question : « Des travaux : la ville est en chantier partout. Pourquoi, avoir engagé en même temps autant de chantiers sur le domaine public qui s'ajoutent au grand nombre de permis d'aménager ou construire délivrés, en négligeant les aléas et la situation sanitaire ? Où est « la qualité de vie qui fait de Pornichet une commune apaisée où il fait bon habiter toute l'année » ? Allez-vous ralentir cette frénésie et ramener un peu de quiétude aux Pornichétins ou devons-nous attendre la fin de votre mandat pour cela ? » Inutile de commenter...

(*) CADA : Commission d'Accès aux Documents Administratifs

Contact Presse : **Valérie Fraux,** 06 20 16 89 62 vfraux@pornichet-c-vous.fr

Détails dans PCV : www.pornichet-c-vous.fr



Photo : panneau urbain